

8

L'avenir de la consultation privée en foresterie au Québec

L'AVENIR DE LA CONSULTATION PRIVÉE EN FORESTERIE AU QUÉBEC

Par Aurélie Sierra, consultante, sociologue de l'environnement, M. Sc.

Nous arrivons au terme de cette incursion dans l'histoire de la consultation privée en foresterie au Québec, il est maintenant temps de se projeter dans l'avenir. À chaque fin d'entrevue des pionniers de la consultation forestière, nous posons cette question: «Comment voyez-vous l'avenir de la consultation privée en foresterie? » Les réponses ont été diverses, certaines étaient teintées d'inquiétudes, d'autres portaient la détermination de faire face aux changements. Toutes, exprimaient l'envie de voir cette profession perdurer et reconnue pour les plus-values qu'elle offre au secteur forestier.

CONSTATS ET PROJECTIONS

Nous avons eu l'occasion au fil des chapitres de cette revue de constater que la profession fait face à de nombreux défis : des changements structurels dans les politiques forestières, des fluctuations dans les modalités d'intervention en forêt, ou encore dans la place accordée en général à la consultation privée. Tout cela impose une réflexion sur les fondements de la profession et sur les adaptations nécessaires.

Nous avons vu que les successions de régimes forestiers ont eu des impacts importants sur la pratique des consultants en foresterie, c'est particulièrement le cas du dernier régime de 2010, Loi sur l'aménagement du territoire forestier (LADTF), par lequel le gouvernement a repris un certain nombre de responsabilités jusqu'ici portées par l'industrie forestière. Il a modifié la structure professionnelle et économique, et a demandé aux sociétés de génie-conseil forestier de revoir leur positionnement, ainsi que les services offerts. Cette transition étant toujours en cours, les inquiétudes

persistent quant au volume de travail disponible pour les consultants, mais également quant à la nature du rôle du consultant dans ce nouveau contexte.

« Pour nous qui avons beaucoup tablé sur la grande industrie, c'est très difficile. Pour vous donner une idée, ce que l'on offrait comme service c'était : travaux sylvicoles et planification... Depuis la Commission Coulombe, le gouvernement a tranquillement rapatrié toutes ces tâches. On fait quand même encore affaire avec l'industrie, on a encore du travail, mais notre chiffre d'affaires a quand même baissé. » Paul Bouvier

« Le nouveau régime change beaucoup la donne et en plus, la transition pour le mettre en place est trop longue, donc c'est très difficile pour la consultation. Mais je pense que cela va s'améliorer et ça va finir par prendre sa place. » Guy Rochette

Nous observons le même genre d'incertitudes face à la situation économique au sens large. La crise économique que vit le secteur forestier a parfois entraîné une analyse à court terme des priorités qui s'est faite au détriment de la consultation privée. Cependant, un autre regard peut être posé sur cette situation, si l'on considère que la gestion de coûts pourrait aussi amener les institutions et les grandes entreprises à favoriser l'impartition, laquelle donne plus de flexibilité dans ce contexte instable.

« La plupart des organisations vont se diriger vers une impartition des tâches, les villes, Hydro-Québec, les grandes sociétés ne veulent pas accroître leur personnel, ils veulent plutôt se départir de morceaux et d'obligations. Pour l'instant, ils le font avec leur personnel, mais la tendance est de confier cela au privé. Donc, je vois un vent d'impartition important, il faudra être proche de ces organisations et saisir ces tâches qu'ils vont vouloir confier au privé. »
Bruno Del Degan

Selon les personnes rencontrées, ces éléments auront des conséquences. Dans les années à venir, nous allons observer une consolidation du modèle de la grande société de génie-conseil qui va aller de pair avec la diversification des champs d'application de l'expertise détenue par les ingénieurs forestiers œuvrant dans le privé. Il est important de bien saisir cette imbrication, lorsque l'on parle de diversification : il s'agit à la fois de la structure d'entreprise qui a tendance à s'élargir pour offrir une gamme de services complète à une grande diversité de clients, mais il s'agit également de l'élargissement des domaines d'intervention et donc de l'expertise des consultants en foresterie. On pourrait d'ailleurs avancer qu'au-delà du contexte économique, cette situation découle d'une tendance sociale plus large qui pousse vers la transdisciplinarité, nous ne juxtaposons plus les expertises, nous les mélangeons pour construire de nouvelles façons de connaître et de faire.

« L'ultra spécialité, surtout en ce moment dans le domaine forestier, c'est plutôt précaire. Il faut avoir une certaine envergure et être diversifié pour aller chercher par exemple des appels d'offres de l'Agence spatiale canadienne. Ce sont des appels d'offres pancanadiens. Donc on se bat contre les fournisseurs de toutes les autres provinces. C'est difficile, mais ça peut être une grande satisfaction si on le gagne. Ce sont ces mandats hors du marché forestier traditionnel qui souvent permettent de garder certains professionnels à notre emploi. » **Serge Côté**

Comment voyez-vous l'avenir ?

« C'est beaucoup plus intégré maintenant, avant les équipes n'intégraient pas autant d'expertises, cela faisait en sorte que l'on fournissait des informations sans nécessairement avoir une vision claire de la façon dont cela allait s'imbriquer. De ce côté, on voit que les portes s'ouvrent. » **Jean-Louis Blouin**

LES GRANDS DÉFIS DES PROCHAINES ANNÉES

Relativement à ces constats se dessinent des défis de taille : il faudra adapter son expertise, modifier son positionnement sur le marché tout en sauvegardant certains éléments fondamentaux qui font l'identité de la profession. La réussite de ce virage passera, selon Jean-Louis Kérouac, par une analyse approfondie des nouveaux marchés (notamment au niveau international). Une fois les partenaires potentiels et les besoins connus, les sociétés de génie-conseil en foresterie pourront adapter leurs offres, bâtir les équipes et développer les ressources nécessaires pour y répondre.

Comme en témoigne également le travail fait dans le cadre de cette revue, les consultants en foresterie devront certainement poursuivre leurs activités de communication et de sensibilisation visant à mieux faire connaître leurs services et leur contribution potentielle au développement du secteur forestier.

Parmi les grands défis des prochaines années, il en est un de taille qui touche l'ensemble du milieu forestier, celui de la relève. La main-d'œuvre qualifiée tend à manquer dans différents secteurs de l'industrie forestière. Si la situation est particulièrement critique pour les travailleurs manuels et techniques, des questions se posent aussi pour la gestion des firmes de consultants. Les situations sont très différentes d'une entreprise à l'autre :

« Notre inquiétude maintenant avec mon associé, c'est de savoir à qui on va passer le bâton. Est-ce qu'il va y avoir une continuité dans nos activités ? Ce n'est pas nécessairement un forestier ou un biologiste qui va prendre la relève ici, c'est quelqu'un qui s'intéresse à tout, qui maîtrise la pluridisciplinarité. » **Bruno Del Degan**

« Si je parle pour mon organisation, ma relève est là, j'ai un associé qui a 50 ans, on a un ingénieur forestier de 40 ans qui a fait une maîtrise en génie civil et un autre jeune ingénieur. Je pense que mes affaires sont placées et que l'intérêt est là. Aujourd'hui, les jeunes savent mieux ce qu'ils veulent et on voit que certains préfèrent travailler dans le privé, parce que c'est plus motivant. » **Guy Rochette**

En effet, la difficulté à trouver une relève est intimement liée à la diversité des compétences requises pour gérer une firme de génie-conseil en foresterie. Comme nous l'avons abordé auparavant, il faut avoir des affinités avec la gestion, le développement stratégique, avoir de larges compétences en foresterie et idéalement une expertise pointue. De tels profils sont rares, cependant si l'on observe les tendances à un niveau plus général, on constate que le marché du travail traditionnel est en mutation. L'autoentrepreneuriat prend beaucoup d'importance puisqu'il répond

à la fois aux besoins de flexibilité du marché et aux besoins de liberté de la main-d'œuvre. Cette tendance pourrait permettre de poser des valeurs et des façons de faire favorables au déploiement de la consultation privée en foresterie et ailleurs. De la même façon, la diversité des connaissances et des expertises requises pour travailler en forêt pourrait attirer les jeunes générations en demande de transdisciplinarité et d'esprit entrepreneurial.

Nous finirons cette réflexion sur l'avenir du secteur forestier et la consultation avec la vision pleine d'espoir d'un pionnier de la profession.

« Aujourd'hui je pense que c'est plus harmonieux et les changements qu'a connus la foresterie ont été assez logiques. Le rôle de la forêt est plus complet, elle est désormais utile à plus de monde et cela va nous permettre de travailler ensemble. C'est un bon moment pour se rassembler, c'est ce dont on a besoin. Je trouve que la foresterie a avancé dans le bon sens, je pense que cela va continuer. » **Gilles Walsh**

MEILLEURES SOLUTIONS EN AMÉNAGEMENT FORESTIER

WSP offre une gamme complète de services :

- › Études spécialisées et intégrées
- › Technologies de pointe
- › Conseils adaptés à vos besoins

INGÉNIEURS DE POSSIBILITÉS



wspgroup.ca | mondedepossibilites.ca

